
Missions de la Douane.

Les missions modernes de la douane

Le développement du commerce international et l'ouverture des frontières ont amené les Etats à confier à la douane d'autres missions tendant à protéger la santé publique, la morale publique, la sécurité publique et les droits de propriété industrielle, commerciale et intellectuelle :

- ↳ Lutter contre le trafic illicite des stupéfiants ;

- ↳ Participer à la protection du consommateur en veillant à ce que les produits de consommation non alimentaire et les produits domestiques soient soumis au contrôle de conformité aux normes de fabrication et de sécurité ;

- ↳ Veiller à la sécurité des personnes et des biens en participant à la recherche des marchandises prohibées, dangereuses pour la santé ou l'environnement ;

- ↳ Assurer la protection aux frontières du patrimoine national en matière de flore et de faune menacées d'extinction ;

- ↳ Assurer la protection du patrimoine naturel, archéologique, pariétal, artistique et culturel (ex. gravures et peintures rupestres, roses de sable, bois pétrifié, objets préhistoriques, œuvres d'art, etc.) ;

- ↳ Protéger, sous l'égide de l'Organisation mondiale de propriété intellectuelle (OMPI), la propriété intellectuelle relative aux inventions, aux dessins et modèles industriels, aux marques de fabrique ou de commerce contre la contrefaçon et les droits d'auteur et droits voisins.